

La lettre de Prevaal Finance

N°5 • Mars 2024

Mettre de l'agilité dans la gestion obligataire assurantienne

La présente lettre N°5 vous présente notre méthodologie de gestion obligataire assurantienne visant à accroître progressivement le taux de rendement comptable de nos mandats et d'apporter des points de base supplémentaires grâce à une gestion agile et tactique de la volatilité des taux d'intérêt.

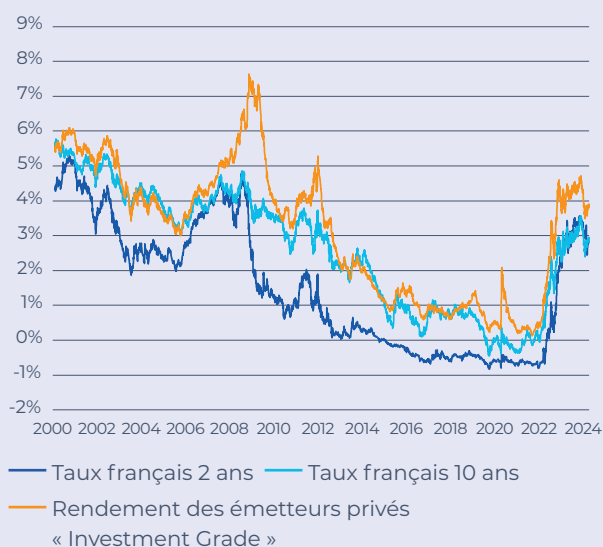
Nous considérons que la période de la gestion obligataire axée essentiellement sur le portage est aujourd'hui à mettre entre parenthèses.

LE CONTEXTE

Une hausse des taux obligataires quasi inédite avec des niveaux records depuis 10 ans

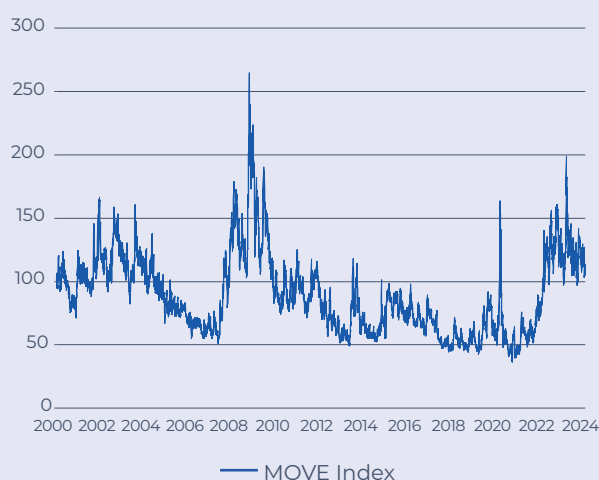
Des fluctuations quotidiennes du marché obligataire historiquement très élevées depuis la crise financière de 2009

Evolution des taux souverains français et des émetteurs privés « Investment Grade » depuis 2000



Source : Bloomberg au 29/02/2024

Evolution de la volatilité des taux depuis 2000



Source : Bloomberg au 29/02/2024 | L'indice MOVE mesure la volatilité des taux du Trésor par le biais de la tarification des options. Cet indice illustre à quel point le marché des bons du Trésor et le marché des obligations en général est actuellement très volatil.

Les solutions mises en place par le pôle Prevaal Mandats

Les solutions sont différentes en fonction de la nature même de votre activité

Les clients non soumis à la réserve de capitalisation

Les entités dont les provisions techniques vie représentent moins de 10% du total des provisions techniques ne sont plus soumises à la réserve de capitalisation depuis le 1er janvier 2016.

Dans une approche globale, Prevaal Finance peut vous aider à détecter les sources de plus-values sur les valeurs non amortissables en vous présentant différentes simulations.

Fort de ces éléments transmis, nous pourrions définir ensemble :

- Un budget de plus-values à réaliser sur les valeurs non amortissables
- Un budget de moins-values à réaliser sur votre portefeuille obligataire vous permettant d'accroître rapidement son taux actuariel acheteur
- L'objectif de hausse du taux actuariel acheteur de vos obligations et ainsi définir l'impact sur les taux de rendement comptable futurs. En fonction de ces différents paramètres, nous pouvons contribuer à l'amélioration du potentiel de rendement de vos actifs obligataires

Prevaal Finance appliquera et optimisera ces données afin que l'impact positif sur le rendement de vos placements soit le plus sensible possible tout en améliorant la notation moyenne de vos titres.

Le budget de plus-values à réaliser doit être au moins équivalent à celui des moins-values obligataires. Il peut être supérieur en fonction de vos besoins de produits financiers supplémentaires pour piloter le résultat global de votre entité.

Les clients soumis à la réserve de capitalisation

Prevaal Finance gère également des mandats assurantiels soumis à la réserve de capitalisation.

En fonction des objectifs de fonds propres, Prevaal Finance vous aide à déterminer un budget de reprise à la réserve de capitalisation et à en mesurer les conséquences sur la hausse du taux actuariel de votre portefeuille obligataire.

Ainsi, nous arbitrerons pour votre compte des titres obligataires en moins-values au profit d'obligations de qualité offrant des rendements supérieurs à 3,5%. La hausse du taux de rendement comptable du portefeuille est ainsi significative et immédiate. Dans le cas où le stock de réserve de capitalisation est nul, vous pouvez continuer à procéder aux arbitrages permettant de rehausser le taux de rendement comptable d'une manière similaire aux entités non soumises à la réserve de capitalisation depuis fin 2015.

Dans les deux cas, Prevaal Finance, grâce à sa gestion agile et tactique, mettra à profit la volatilité des marchés obligataires afin d'accroître autant que possible le taux de rendement comptable de vos placements en réalisant des arbitrages en cours d'année.

Prevaal Finance intègre dans sa gestion et dans son pilotage l'ensemble de vos contraintes comptables, de solvabilité ainsi que vos critères extra financiers. Sur ce dernier point, nous pouvons également vous accompagner dans la réflexion et la mise en place de votre politique ISR.



« La forte volatilité actuelle du marché obligataire nous permet une approche flexible, dépassant le traditionnel cadre du « buy & hold » et menant à l'optimisation du taux de rendement comptable des mandats de nos clients. »

Charlotte Suberchicot

Gérante de portefeuilles assurantiels et multigestion

Tour ALTO - 4 Place des Saisons - 92400 Courbevoie - www.prevaalfinance.fr
PREVAAL FINANCE – SAS au capital de 1 148 000 euros – Immatriculée sous le n°751 247 719 RCS Nanterre
Adresse postale : TSA 50004 - 92926 La Défense Cedex – Agrément AMF : GP-12000013

Ces informations sont destinées exclusivement aux investisseurs « Professionnels » au sens de la Directive MIF 2004/39/CE du 21 avril 2004 et aux articles 314-4 et suivants du Règlement général de l'AMF. Elles ne s'adressent pas au grand public ou aux investisseurs particuliers non-professionnels au sens de toute réglementation locale. Ces informations non-contractuelles ne constituent en aucun cas une offre d'achat, une sollicitation de vente, un conseil en investissement dans des instruments financiers, ou un conseil juridique. Prevaal Finance n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, résultant de l'utilisation de l'une quelconque des informations contenues dans ce document, et ne saurait en aucun cas être tenue responsable des décisions prises sur la base de ces informations. Ces informations ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites ni distribuées sans l'accord écrit préalable de Prevaal Finance, au profit de toute personne ou entité tierce dans un pays ou une juridiction qui soumettrait Prevaal Finance ou l'un de ses produits à des obligations d'enregistrement dans ces juridictions ou lorsque cela pourrait être considéré comme contraire à la loi. Ces informations vous sont fournies à partir de sources que Prevaal Finance considère comme fiables et peuvent être modifiées sans préavis. 85_26032024